

Lucien Reymond, Notice sur la Vallée du Lac de Joux, Lausanne, 1864

Géologie. — La base minéralogique est celle de tout le Jura, c'est-à-dire les roches calcaires de l'époque tertiaire. Le néocomien ou calcaire jaune, qui servait jadis à la construction des villes romaines de l'Helvétie et qu'on croyait ne pouvoir trouver qu'à Neuchâtel, existe en abondance au pied des deux versants du vallon ; il y forme la base de la plus grande partie de nos champs et de nos prés. Un fait digne de

remarque c'est que presque tous les premiers établissements de notre contrée et nos anciens hameaux ont été bâtis sur le néocomien ; cela vient de ce que cette roche sert toujours de base à des terrains fertiles. Au-dessus, en gravissant les coteaux opposés, on trouve d'abord l'urgonien et le valangien, ensuite une zone de corallien et enfin le jurassique, qui forme les crêtes des montagnes. Ces roches sont abondantes en pétrifications et en empreintes organiques : on y trouve des térébratules en grand nombre, des ammonites, bélemnites, oursins, bivalves, polypiers, madrépores, coquillages divers et très variés, etc. Quelques couches, notamment dans le valangien, sont d'un grain très fin, susceptible de se marbrer et donnent d'excellente pierre de taille. Une roche grisâtre, qu'on trouve dans quelques localités, intercallée le plus souvent dans les couches de valangien, est la dolomie. Elle servait anciennement à la construction des fours de la contrée, c'est pourquoi on l'appelle improprement molasse.

Ces différents calcaires sont disposés par zones longitudinales et parallèles au vallon. Cette régularité, qu'on remarque dans tout le Jura et qui lui donne un aspect monotone, souvent ennuyeux, vient de ce que le soulèvement de ces couches a eu lieu sans secousses, d'une manière lente, tandis que les Alpes doivent leurs pointes saillantes et leurs profondes déchirures à un mouvement brusque et subit, postérieur à celui du Jura.

On ne trouve aucun débris des roches granitiques ; les blocs erratiques se sont tous arrêtés contre le versant oriental du mont Tendre, aucun n'est parvenu de l'autre côté. Par contre, la vallée proprement dite est formée de mamelons plus ou moins considérables, qui ne sont autres que des moraines ou dépôts erratiques. Ce sont des amas de matériaux composés de couches irrégulières, de marne, chaille¹,

¹ Ce mot *chaille* n'est pas admis par la science, mais il est en usage à la Vallée et dans d'autres contrées ; il désigne une espèce de marne sableuse dans laquelle entre en mélange une forte proportion de gravier.

sables, etc., qui reposent sur une immense couche de gravier, recouverte de terre glaise formant le fond du vallon.

En fait de métaux nous n'avons que le fer ; il en existe dans le Risoud plusieurs filons, qui à plusieurs époques, dans les derniers siècles, ont été exploités sur une assez grande échelle. Des hauts fourneaux ont été pour cela établis jadis aux Charbonnières, au Bas-du-Chenit, au Brassus et à l'Abbaye. La pénurie de bois et aussi le peu de richesse de ces filons ont été cause de leur abandon. La dent de Vaultion a acquis une certaine réputation par ses prétendues mines d'or ; mais on peut tenir pour à peu près certain que ce métal, plus dangereux encore qu'utile, en est totalement absent et que ces riches et introuvables gisements aurifères n'existent que dans l'imagination exaltée de quelques infatigables mineurs. Aussi presque tous les pauvres diables qui y ont travaillé ont perdu leur temps, leur fortune et leur santé pour ne récolter autre chose que des cailloux. Il est bien à désirer que les progrès de l'instruction viennent bientôt faire disparaître les croyances populaires et les ridicules histoires qu'on raconte encore au sujet de cette montagne.

On a quelques indices de l'existence d'une houillère au hameau de Sur-le-Crêt, mais aucun travail n'a été entrepris dans le but de s'assurer de son importance. Grâce aux soins de la municipalité du Chenit et pour satisfaire aux vœux émis depuis longtemps par la population, on a découvert en abondance de la terre propre à la confection de la tuile ; seulement il nous manque le sable siliceux, indispensable pour cette fabrication. A ce sujet on se demande comment les verreries qui ont existé autrefois dans plusieurs localités de la vallée, notamment en Pré-Rodet et à la Fontaine-du-Planoz, se procuraient cette matière première. Il est probable qu'elles la faisaient venir de la plaine ou du vallon voisin de Chaux-Neuve en France, où l'on en trouve en abondance¹.

¹ Ces verreries ont eu livré de leurs produits au commerce, mais en petite quantité. Il paraît que les concessions que quelques propriétaires obtenaient

Il existe une source d'eau minérale excellente sur la montagne dite la Burtignère ; des travaux de creusage, qui y furent entrepris il y a quelques années et mal exécutés, l'ont mélangée avec celle des marais environnants. Mais avec un peu de connaissance, du courage et de la persévérance, on parviendrait facilement à retrouver la source primitive, à fonder un établissement d'une grande utilité et d'une importance considérable pour la contrée.

On possède aussi une mine d'asphalte au pied de la dent de Vaulion, mais jusqu'à présent l'exploitation n'en a eu lieu que d'une manière imparfaite.

La position et l'inclinaison des couches présentent des deux côtés du vallon des caractères distincts : au versant occidental du mont Tendre elles sont inclinées, mais régulières, ne présentant que peu de brisures. Les eaux y sont abondantes ; arrêtées dans leur cours près de la surface par l'extrémité supérieure des couches inférieures plus inclinées, elles jaillissent en sources nombreuses, qui donnent naissance à un grand nombre de ruisseaux, dont les principaux sont le Brassus, le Byblanc et la Lionne. Au versant oriental du Risoud, la pente est peu sensible, les couches placées verticalement laissent entre elles des intervalles ou fissures souvent profondes et dangereuses, appelées dans la contrée *baumes* ou *lésinnes*. Les eaux y sont très rares ; on fait souvent plusieurs lieues sans rencontrer une seule source ; le terrain y est très disposé à la sécheresse, malgré la quantité quelquefois prodigieuse de neige et de pluie qui y tombe. La plus grande partie de cette eau, après être descendue à une grande profondeur, coule lentement à l'est contre le fond de la vallée, elle arrive contre la ligne de rochers appelée la Côte, qui longe le milieu de la vallée et la divise en deux parties ; là elle est momentanément retenue et forme dans plusieurs endroits de grands réservoirs souterrains, notamment au Lieu et derrière la Côte, lesquels, selon toute

pour un établissement de ce genre étaient demandées en vue de pouvoir exploiter les forêts et d'en tirer un autre parti que celui de faire du verre.

apparence, servent à alimenter la source de l'Orbe. Ce fait, un peu aventuré en apparence, a été confirmé par plusieurs expériences qui lui donnent le cachet de la réalité. On a vu plusieurs fois, notamment à l'époque des batardeaux construits pour dessécher le lac Brenet, les entonnoirs de Bonport rester à sec pendant plusieurs semaines sans que la rivière ait diminué à Vallorbes, tandis qu'il en résultait le dessèchement de plusieurs sources dans le vallon de la Mouthe. On put s'assurer alors, par exemple, que le Creux-du-martinet, entonnoir situé près de Bonport, servait à alimenter les sources du village du Métablier¹.

Par là il paraît assez clairement démontré que les eaux qui se jettent dans les entonnoirs du lac Brenet vont jaillir de l'autre côté du Risoud, et que celles de la partie occidentale de la vallée s'en vont à Vallorbes. C'est le moment d'arrêt que subissent ces dernières contre la Côte qui a provoqué la formation de ces grandes tourbières que l'on trouve dès le Séchay jusque Derrière-la-Côte. Elles ne sont interrompues que vis-à-vis des coupures existant aux rochers de la dite Côte, en Combe-Noire, au Solliat et à la Combe-du-Moussillon. Sans ces voies d'écoulement, préparées par la main prévoyante de la nature, ces localités ne seraient que de vastes marais tourbeux.

La couche de terre végétale ou humus qui recouvre ces différents terrains, est mince en général, mais composée en grande partie des détritiques des végétaux laissés par les forêts; elle est très féconde, sa force végétative est puissante pendant le court laps de temps qu'elle est en mouvement. C'est à tort qu'on dit ordinairement que le sol de la vallée est mauvais; il est très bon au contraire; c'est le climat qui par sa rigueur en entrave et arrête la puissance productive.

Hydrographie. — La Vallée a ses rivières et ses lacs à elle; elle a eu aussi ses petits déluges particuliers, ses révolu-

¹ Village à environ une lieue au S.-O. de Jougne, mais situé plus bas.

tions neptuniennes en miniature. Les lacs de Joux et de Brenet sont formés par la rivière de l'Orbe, qui prend sa source au lac des Rousses, appelé autrefois lac *Quinzonnet* ; elle coule par le plus bas du vallon et est grossie considérablement en route par un grand nombre d'affluents. Plusieurs observations semblent indiquer d'une manière assez évidente que, dans l'origine, à une époque antérieure à tous les documents historiques et à toutes les traditions, le lac de Joux s'élevait beaucoup plus haut qu'aujourd'hui ; les dépôts de graviers, la configuration du sol font voir que ses rives ont battu jadis plus haut contre les versants des montagnes. Son lit s'étendait aussi plus au vent ; il a été refoulé insensiblement, par les dépôts de la rivière, dans l'emplacement qu'il occupe actuellement. La petite éminence à Bise du Sentier, qu'on appelle les Crétets, est l'ancienne rive. Il est devenu ensuite plus bas qu'il n'est maintenant : des documents authentiques nous apprennent que, dans le commencement du XVII^e siècle (en 1625 il paraît), un nommé Hippolyte Rigaud, de Genève, propriétaire d'un moulin en Bonport, boucha un entonnoir important situé dans les environs. On n'est pas très fixé sur les détails de cette affaire ; quoi qu'il en soit, il y eut à cette époque une crue sensible du niveau ordinaire du lac, une étendue considérable de prés ont été dès lors occupés par les eaux ; plusieurs habitations aux Bioux, aux Esserts-de-Rive, au Rocheray, ainsi que des usines sur le bord du lac Brenet, durent être abandonnées. On dit que Rigaud, effrayé des conséquences, imprévues peut-être, de son ouvrage, s'enfuit de la contrée pour éviter les effets de la colère publique¹. Plus tard on a trouvé d'autres entonnoirs secondaires tamponnés avec des chiffons.

Il est bon néanmoins d'observer ici que l'on exagère en général sa petitesse d'alors ; l'examen du canal qui relie les

¹ LL. EE. firent faire une enquête. Rigaud, jugé en contumace, fut condamné lui et ses descendants, à déboucher cet entonnoir à leurs frais. Mais ces messieurs n'ont jamais essayé de s'exécuter.

deux lacs fait voir qu'il a pour base un rocher, prolongement de celui des Epinettes. C'est pourquoi sa profondeur, qui n'est pas grande, n'a pu varier. La hauteur moyenne du lac à cette époque était peu au-dessous de ce qu'elle a été ces dernières années au temps des basses eaux. Pour qu'il devînt plus bas et pour rendre possible l'opinion des personnes qui croient qu'il n'y avait que la rivière, il faudrait admettre un écoulement considérable au fond du grand lac, or cette hypothèse n'a aucun fondement.

Des recherches toujours infructueuses ont été plusieurs fois tentées pour retrouver cet entonnoir Rigaud. Il devait être grand et situé très bas dans le lac; car, selon toutes les apparences, la crue des eaux a été plus grande au lac Brenet que dans celui de Joux, elles tombaient ou tout au moins descendaient du dernier au premier, où elles ne faisaient que passer rapidement; une partie considérable du terrain occupé par le lac Brenet actuel était de bons prés, qui n'étaient que momentanément et à de rares intervalles couverts par les eaux. Ce fait, qui s'est conservé par tradition dans la mémoire des vieillards de la contrée, est confirmé dans des documents publiés par M. Frédéric de Gings, où l'on voit que ce petit lac n'était qu'un réservoir ou une piscine. Ce nom de Brenet, qu'on prononçait Brunet dans l'origine, est antérieur à la colonisation de la vallée et paraît dériver du mot celtique *Bru-naid* qui désignait une chute d'eau, ou, ce qui est synonyme, le saut de la rivière.

De tout cela on peut conclure qu'il serait à peu près impossible de retrouver cet ancien entonnoir, qui doit être ensablé et couvert par des amas de matériaux entraînés par les eaux, et que, parvînt-on même à le déblayer, les résultats ne seraient pas ce que l'on croit en général. Dans l'état actuel des choses, ce que l'on pourrait faire de mieux ce serait d'abandonner les usines de Bonport, qui, quoi qu'on en dise, auront toujours intérêt à empêcher un grand abaissement du lac Brenet, ce serait de nettoyer et de rétablir la communication de l'entonnoir appelé *la cave à la metsire*,

lequel est très grand et pourrait à lui seul absorber une quantité d'eau prodigieuse.

Ces précautions suffiraient pour empêcher le lac de monter jamais beaucoup au-dessus de ses limites ordinaires. Ce but est le seul qu'on doive raisonnablement chercher à atteindre. Ces variations ne doivent du reste pas étonner dans un lac qui reçoit beaucoup d'eau et qui n'a d'autre écoulement que les fentes des rochers : ces eaux, dans leur travail incessant sur les rives, peuvent facilement, à un moment donné, ouvrir de nouvelles fissures ou en boucher d'anciennes ; de là un changement dans le niveau du lac. Aujourd'hui encore il ne faudrait qu'un mouvement dans les rochers de Bonport pour en boucher les entonnoirs et voir bientôt sous les eaux une partie considérable de la vallée : les villages de l'Abbaye et du Pont, une partie de celui des Charbonnières, le hameau du Rocheray et une partie de celui des Bioux seraient submergés. Aussi on ne peut porter une trop grande attention sur ce point, qui, comme on le voit, est d'une haute importance pour notre contrée.

On ne parviendra à parer à ces éventualités d'une manière complète qu'en creusant un canal suffisamment profond débouchant sur Vallorbes. Mais cette construction, pour être en apparence avantageuse à la vallée, offrirait d'autre côté des désavantages plus grands encore. La quantité d'eau qui tombe dans le bassin de notre vallon depuis les Rousses est prodigieuse ; si elle n'était retenue dans nos lacs et nos réservoirs souterrains, d'où elle s'échappe d'une manière régulière et continue, elle tomberait directement sur Vallorbes, quelquefois avec telle abondance qu'il en résulterait des désastres incalculables. Tout le bassin de l'Orbe serait exposé à des inondations fréquentes ; c'est pourquoi il faudrait encore y regarder à deux fois avant de modifier ce que la Providence, dans la sagesse de ses décrets, a établi pour le bien de tous.

Il y a de plus le lac de Ter, entre les villages du Lieu et du Séchay ; la surface en est petite et la profondeur consi-

dérable ; il ne reçoit qu'un faible ruisseau et n'a pas d'écoulement connu. Son nom dérive du mot patois *laytel*, qui signifie petit lac¹.

Il en existait un quatrième qui figure encore sur les anciennes cartes au S.-O. du village des Charbonnières, à l'endroit appelé *le pré de l'étang*. Il servait de source à un petit ruisseau qui traversait le village² et fut desséché par un canal construit en 1803. Il était très poissonneux.

Toutes nos tourbières ont, dans l'origine, été des fondrières, souvent vastes et profondes. La plus importante était au sud du village du Séchay. On y trouve encore du poisson. L'accroissement annuel de la tourbe, en exhausant graduellement le sol, a fini par les faire disparaître. Le lac Ter subit la même loi ; avec le temps il ne formera à son tour qu'un marais tourbeux. Celui de Joux lui-même, qui reçoit continuellement des matériaux charriés par les eaux et n'en rend aucun, finira à la suite des siècles par se combler en grande partie. Cet exhaussement graduel du fond avance plus rapidement qu'on ne le suppose peut-être. Faute de données sur sa profondeur d'autrefois, on ne peut rien préciser là-dessus, si ce n'est qu'elle est moindre actuellement qu'on ne le croit en général. Elle est d'environ 50 pieds vis-à-vis du Rocheray et va en augmentant jusque près de l'Abbaye où l'on trouve environ 100 pieds d'eau. Le fond est parsemé de rochers saillants ; le principal se trouve à bise, chez Gros-Jean ; il traverse le lac et le partage en deux parties. Le reste est du sable mélangé de terre végétale et d'autres matières charriées, recouvertes sur une grande étendue de végétaux aquatiques.

¹ Les prés des bords de ce lac s'appelaient autrefois les *Laytelles*.

² C'est sur ce ruisseau que fut bâti plus tard le moulin appelé de la Sagne.

CHAPITRE III

Hydrographie.

La Vallée a ses rivières et ses lacs à elle ; elle a eu aussi ses petits déluges particuliers, ses révolutions neptuniennes en miniature. Les lacs de Joux et de Brenet sont formés par la rivière de l'Orbe, qui prend sa source au lac des Rousses, appelé autrefois *lac Quinzonnet*. Ce nom d'Orbe est très ancien ; il doit son origine aux courbes nombreuses que décrit cette rivière, car Orbe signifie un orbite, une ligne courbe. Ce nom prouve qu'à l'époque romaine déjà elle était envisagée comme la même rivière qui a sa source à Vallorbes et a donné son nom à l'ancienne *Urba* (Orbe). Elle coule au plus bas du vallon et est grossie considérablement par un grand nombre d'affluents.

La longueur totale du *lac de Joux*, depuis la tête, soit en face de la maison Samuel Reymond, sur l'alignement de la chapelle du Pont, est de 28 200 pieds, soit un peu plus d'une lieue et trois quarts ou 8 kilomètres 460 mètres. Sa largeur moyenne est de 3289 pieds ou 986 mètres. Il recouvre donc un sol d'environ 1855 poses ou 834 hectares 74 ares 82 centiares. Sa profondeur, qui est faible à la partie au vent, est d'environ 21 mètres au Rocheray ; elle varie peu jusqu'en face de l'Abbaye, où elle atteint son maximum, qui est de

30 à 33 mètres. De là jusqu'au Pont, elle est de 22 à 24 mètres. Ses plus grandes profondeurs, prises en travers, ne sont pas au milieu ; elles sont plutôt à un tiers environ de la largeur du côté de la rive occidentale. Un rocher le traverse en face de chez Grosjean et le partage en deux ; à part cela, le fond, qui est vaseux, est assez uniforme. On y trouve quelques mamelons de gravier.

Le *lac Brenet*, qui est relié au lac de Joux par un canal, est moins profond. Depuis l'embouchure du canal, dans la direction des rochers de Bonport, il y a une espèce de chenal dont la profondeur ne dépasse pas 15 mètres ; en dehors, il est peu profond. Quelques étymologistes font dériver ce nom de Brenet, qui est très ancien, du mot celtique *Bru-naid*, qui signifiait une chute d'eau.

Ces lacs, qui reçoivent beaucoup d'eau, n'ont d'autre écoulement que les fissures des rochers appelées entonniers, ce qui a dû avoir pour effet d'amener des variations dans leur niveau. L'examen des terrains riverains prouve jusqu'à l'évidence qu'à une époque antérieure à tous les documents historiques et à toutes les traditions, les lacs avaient un niveau plus élevé qu'aujourd'hui. Pendant un laps de temps qui a dû être considérable, les eaux ont formé aux Crêtet à Bise du Sentier, aux Vieux-Cheseaux, au Rocheray et ailleurs des amas de gravier qui sont les dunes de l'ancien lac, tandis que, sur d'autres points de ses rives, entre le Pont et l'Abbaye, et ailleurs, il dégradait les moraines en les battant de ses ondes.

Jamais cependant il n'a, comme quelques personnes l'ont cru, déversé ses eaux par le col de la Pierre-à-Punex. Il s'écoulait déjà comme maintenant par des voies souterraines, mais situées plus haut. Ce sont ces mêmes voies qui, aujourd'hui, servent de soupapes de sûreté et arrêtent les crues extraordinaires et rapides. Pendant leur lent travail séculaire, les eaux finirent par s'ouvrir des voies d'écoulement plus bas, ce qui amena un abaissement sensible de leur niveau moyen.

Il est bon, néanmoins, d'observer qu'on exagère en général la petitesse du lac à cette époque ; l'examen du canal qui relie les deux lacs fait voir qu'il a pour base un rocher, prolongement de celui des Epinettes. C'est pourquoi sa pro-

fondeur, qui n'est pas grande, n'a pas varié. La hauteur moyenne du lac n'a jamais pu être au-dessous de ce qu'elle est maintenant par les basses eaux.

On raconte, en effet, qu'un nommé Hyppolyte Rigaud, appartenant à l'une de ces familles de Genève, venues à l'Abbaye lors de la liquidation des biens du couvent, possédait une usine en Bonport. Il boucha, paraît-il, un entonnoir situé plus bas, dans le but d'empêcher une trop grande baisse du lac. Une grande crue des eaux s'étant produite quelques années plus tard, elle fut attribuée à ce fait. Les propriétaires riverains ayant adressé une réclamation au gouvernement, LL. EE. ordonnèrent une enquête, à la suite de laquelle Rigaud fut condamné à déboucher l'entonnoir et à payer tous les frais que cette affaire avait occasionnés. Il paraît que le dit Rigaud ne s'exécuta pas, qu'il abandonna même son usine et quitta la contrée, ce qui a perpétué la croyance que cet entonnoir était encore bouché, tandis que l'examen des documents authentiques nous apprend que le gouvernement chargea un architecte de démolir les usines de Rigaud, de déboucher l'entonnoir, de rétablir l'état des lieux tel qu'il existait auparavant, et que ces ordres ont été exécutés dans leur entier.

Cette intéressante question de l'écoulement des eaux de nos lacs a fait l'objet de patientes recherches et de rapports spéciaux trop longs pour être mentionnés ici, et qu'on peut consulter aux archives des communes de la Vallée. Je me contenterai de résumer les principaux faits résultant de trente ans d'observations.

Les entonnoirs sont tous situés sur la rive occidentale des lacs; il n'en existe aucun de l'autre côté. Ce ne sont pas, comme on est porté à le croire de prime abord, des ouvertures béantes où les eaux se précipitent et circulent comme dans des canaux; elles ne rencontrent, au contraire, que des fissures provenant de la désagrégation des couches calcaires, produites lors de leur soulèvement, ne correspondant pas toujours les unes avec les autres et variant constamment de grosseur et de direction. Nulle part on ne trouve une ouverture de quelque importance se prolongeant un peu loin; l'eau entre un peu partout le

long des rochers. C'est, dans l'ensemble, un grand filtre où les eaux disparaissent lentement, comme dans le fond d'un panier. Elles ne tardent pas à se mêler aux eaux de toute la partie occidentale de la Vallée et du mont Risoux, qui filtrent aussi dans l'intérieur de la montagne et en remplissent toutes les cavités inférieures. L'écoulement de ces eaux est réglé par leur orifice de sortie et par de nombreux passages souterrains. Leur niveau varie ; il s'élève toutes les fois qu'il pleut abondamment sur le versant du Risoux. C'est ce qui nous explique pourquoi plus le lac monte et moins les entonnoirs débitent. Ce qu'on appelle le reflux est produit par la même cause ; c'est tout simplement que, lorsque le niveau des eaux souterraines arrive au-dessus du lac, elles déversent dans ce dernier.

C'est là, du reste, une loi prouvée par l'expérience : bouchez une fissure servant au passage de l'eau ou ouvrez en de nouvelles, la quantité qui s'écoule est toujours la même. Peu importe qu'on agrandisse l'entrée de l'eau, si on n'agrandit pas la sortie ; on a beau agrandir la bonde d'un vase, si on n'agrandit pas aussi la boîte, la circulation du liquide ne sera pas augmentée.

A cette cause s'en ajoute une seconde. Le lac de Joux reçoit continuellement des matériaux chariés par les eaux et n'en rend aucun. Il a, de plus, une végétation aquatique, puissante sur plusieurs points, d'où il doit résulter une élévation graduelle du fond. Faute de données exactes sur sa profondeur d'autrefois, on ne peut pas indiquer de chiffre, mais cet exhaussement du fond du lac avance plus rapidement qu'on ne le suppose peut-être. De ces causes il résulte un fait constaté, c'est l'élévation graduelle du niveau moyen du lac.

Les administrations cantonales et communales, dans un but très louable, se sont occupées à plusieurs reprises de cette question. A la suite de la crue extraordinaire de 1817, une commission spéciale des entonnoirs fut instituée. On a recherché plusieurs fois, et inutilement, bien entendu, le légendaire entonnoir Rigaud ; on a exécuté des travaux importants, mais l'état des choses est resté le même. La crue qui se produisit du temps de Rigaud n'était pas la première,

elle fut seulement remarquée parce que c'était la première fois qu'elle portait préjudice à des riverains. Dès lors, ces crues extraordinaires et périodiques se sont reproduites ; au mois de janvier 1883, les eaux arrivèrent à un niveau qu'elles n'avaient pas atteint depuis 1817, elles se reproduiront jusqu'au jour où on aura appliqué le seul remède possible et pratique : la construction d'un canal d'écoulement à travers le Mont-d'Orzeire.

La Vallée a encore le *lac Ter*, situé entre les villages du Lieu et du Séchay. Sa surface n'est que de 8 poses 200 perches environ, soit 378 ares. Sa profondeur, qu'on croyait considérable, ne dépasse pas 13 à 14 mètres. Il possède aussi une végétation riche et abondante, d'où l'on peut conclure qu'avec le temps il se comblera et ne formera plus qu'un marais tourbeux. Son nom dérive du mot patois *Laitet*, le petit lac. Les près qui le bordent s'appelaient autrefois *les Laytelles*.

Toutes nos tourbières ont, dans l'origine, été des fondrières, souvent vastes et profondes. La plus importante était au sud du village du Séchay. On y trouve encore du poisson. L'accroissement annuel de la tourbe, en exhaussant graduellement le sol, a fini par le faire disparaître.
